

ÉTÉ 2025 BULLETIN COMMUNAL

LE FIL DE

TRAUBACH-LE-HAUT

Madame, Monsieur,

Voici l'été et le temps des vacances
Prenez le temps de vous détendre,
de retrouver vos familles, et vos amis.

Grâce à une météo favorable cette
année, la moisson a pu s'effectuer
en avance de quelques semaines
juste après la fenaison.

En ce début de saison estivale, vous



étiez nombreux à être présents aux différentes fêtes villageoises organisées par l'ACL. Tout mes remerciements à ces membres qui nous permettent de nous réunir en extérieur au cœur du village; en se restaurant et en musique dans une ambiance conviviale.

En ce mois d'août, pas de repos pour l'entreprise G.C.M qui effectue les travaux de voirie dans les rues du Ruisseau et de Bréchaumont.

A la rentrée, débuteront les travaux au niveau du cimetière: le rucher, l'aménagement des allées avec l'accès pour personne à mobilité réduite.

Je vous invite à découvrir ce bulletin qui reflète le dynamisme de notre commune, où les valeurs humaines, la volonté et l'action sont au cœur du bien-vivre ensemble.

Je vous souhaite un bel été, rempli de soleil et de moments précieux.

Traubachement vôtre, Pierre RINNER, Maire.



Cette année, les promeneurs et autres sportifs qui fréquentent la forêt du Hohbourg ont pu observer un nouvel ouvrage de notre bucheron local André WITH qui a cette fois-ci aligné sur une longueur de 109 mètres le bois destiné à la vente pour les particuliers.



JOURNEE CITOYENNE

Placée sous le signe de l'engagement et de la convivialité



Sous un ciel radieux, la commune de Traubach-le-Haut a organisé sa désormais traditionnelle Journée Citoyenne. Ils étaient une quarantaine d'habitants, petits et grands, à avoir répondu à l'appel pour participer activement à l'embellissement et à l'entretien de leur village.

Dès 8h, les participants ont été accueillis chaleureusement devant la mairie, autour d'un café convivial accompagné de brioche et de kouglof. Ce moment d'échange matinal a permis à tous de se retrouver, de faire connaissance et de prendre note de l'organisation de la journée. Un tableau affiché recensait les différents ateliers proposés, permettant à chacun de s'orienter en fonction de ses envies et de ses compétences.



Avant de démarrer les travaux, un hommage émouvant a été rendu à Brigitte, une figure locale récemment disparue, qui s'était toujours investie avec cœur dans la vie communale et notamment lors des précédentes éditions de cette journée. Son souvenir a été salué par quelques mots prononcés par le maire, visiblement ému.



La matinée a ensuite été rythmée par une série d'ateliers répartis aux quatre coins du village. Les équipes se sont affairées avec dynamisme à des chantiers variés : peinture routière, réfection de l'abri bus (structure, toiture et peinture), élagage des buissons au



cimetière et aménagement minéral autour des cavurnes, réfection des barrières de sécurité, nettoyage et débroussaillage du fortin militaire, fleurissement de différents espaces, nettoyage haute pression des escaliers et désherbage dans la cour de la mairie, ménage complet dans les locaux communaux, préparation de la salle pour le repas, ou encore création d'un nouveau massif fleuri à l'entrée du village en direction de Dannemarie. Une belle synergie entre les générations s'est dégagée tout au long de la matinée, dans un esprit de coopération et de bonne humeur.

Vers 13h, tous les participants se sont retrouvés autour d'un apéritif bien mérité, suivi d'un repas copieux. Ce moment de convivialité a permis de clore la matinée de travail dans une ambiance chaleureuse, marquée par les rires, les discussions et la fierté du travail accompli ensemble.

Au-delà des réalisations concrètes, cette Journée Citoyenne a une nouvelle fois souligné l'importance de l'engagement de chacun au service de l'intérêt collectif pour faire rimer citoyenneté avec solidarité, et travail avec convivialité. Donner de son temps, valoriser sa commune, renforcer les liens entre habitants : autant de valeurs portées haut par les participants, fiers d'avoir contribué à embellir leur village.



FETES DES VOISINS

Parler (des) voisins. Parler AVEC les voisins.

Créée en 1999, la fête des voisins ou appelée également la fête du quartier, a mis du temps pour s'installer à Traubach le Haut.

Fin mai ou début juin, généralement à l'initiative d'une personne habitant la rue, les voisins se rencontrent un soir de fin de semaine autour d'un apéritif ou d'un repas afin de partager un moment convivial.

Delphine, a su réunir ses voisins pour la première fois en mai 2018. Les habitants



de la rue des Vosges et de la rue de la Chapelle se donnent rendez vous au N°6 chaque année pour un apéro dinatoire. Chacun emmène le salé, le sucré et la boisson pour partager ce moment festif. La cour et la chaussée deviennent le lieu de rencontre jusqu'à tard dans la nuit. Les soirs où la météo est capricieuse, la fête migre vers la terrasse couverte d'un voisin.

Le nombre de participant peut varier de trente à cinquante personnes. Certains passent une heure ou deux, d'autres restent jusqu'à 1h du matin, cela dépend souvent de la météo.



Dans le quartier du «Kirchhefla» depuis 3 ans, le premier samedi du mois de juillet sous un chapiteau dressé dans l'après midi en bord



de rue, se tient également une fête. Une rencontre de voisins incontournable qui réunit une quarantaine de personnes autour d'un barbecue. Une soirée convivial, qui permet aux nouveaux arrivants du quartier de faire connaissance avec tout le monde. Cette fête est un moment d'échange, et une occasion de développer l'entraide avec le voisinage.



Une autre fête des voisins a également eu lieu il y a deux ans dans un quartier à l'entrée du village. Elle sera rééditée en fonction des disponibilités des voisins.



ELECTIONS MUNICIPAL MARS 2026

le mode de scrutin change pour les communes de moins de 1 000 habitants

En mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux. En application de [la loi du 21 mai 2025](#), les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes.

Hier, un scrutin majoritaire plurinominal

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. **Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme.** Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

Des dérogations pour tenir compte des spécificités des communes de moins de 1000 habitants

Afin de faciliter la constitution des listes dans ces communes, la loi a prévu **une exception pour les listes candidates**. En principe, chaque liste candidate doit comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus 2 candidats supplémentaires.

Par exception, dans les communes de moins de 1 000 habitants, la liste peut comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal

Pour TRAUBACH LE HAUT la population est comprise entre 500 à 999 habitants

Effectif légal du conseil municipal 15

Nombre de candidats par liste paritaire Au minimum 13 candidats et au maximum 17 candidats

Vous pouvez vous tenir informés des nouvelles de votre commune en renseignant votre adresse mail sur le site de la commune de traubach-le-haut.fr. Sur la page d'accueil, en bas de la partie Actualités/ Evènements, cliquez sur abonnez-vous.



- ◆ **Assemblée générale : ADS** le dimanche 14 septembre 2025
- ◆ **Collecte de sang** : le mercredi 17 septembre 2025
- ◆ **Saint Martin** : vendredi 07 novembre 2025 à 18h.
- ◆ **Repas paroissial** : organisé par le conseil de fabrique le dimanche 09 novembre 2025
- ◆ **La commémoration de l'Armistice** : le lundi 11 novembre 2025 avec remise de médailles aux Sapeurs Pompiers.
- ◆ **Soirée Beaujolais nouveau**, organisée par l'ACL , le samedi 22 novembre 2025.
- ◆ **Bourse aux tableaux** : organisée par l'association du VALLON, le dimanche 30 novembre 2025.
- ◆ **Fête des aînés** : le dimanche 14 décembre 2025.
- ◆ **Collecte de sang** : le mercredi 29 décembre 2025.